



Accusé de tricherie a tort par un professeur

Par **cyrcriis**, le **23/02/2009** à **22:43**

bonjour

j'ai eu un devoir maison a rendre pour mon prof de droit et lorsqu'elle a rendu les devoirs , elle m'a mis un 0 sous prétexte que ce n'était pas mon ecriture et donc que ce n'était pa moi qui l'avais fait, elle m'accuse d'avoir triché alors que c'est totalement faux ce devoir c'est bien moi qui l'ai fait, mon écriture est différente car j'avais ecrit avec un stylo et non stylo plume, donc elle en deduit que le DM n'est pas de moi

Sans compter qu'elle m'a dit que le devoir était trop parfait pour que ca vienne de moi

Mais pour qui se prends elle?

y a t il un recours possible contre une accusation de tricherie injustifiée?

Suis je à la merci de la décision de ce professeur ?

merci

Par **anonyme**, le **18/06/2012** à **17:08**

Le plus simple est de te référer a la loi qui est GRATUITE et disponible à tous citoyen. Je pense que c'est bien plus intéressant que d'aller payer de pseudo juristes peu fiables